

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 09 JAN 2020

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 20 - .0016 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers en Economie et en Développement, session 2019.

Ce sont :

CONSEILLERS EN ÉCONOMIE ET EN DÉVELOPPEMENT

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	AWEBOU ABOUGA	003009	B3062874	15/05/85
2	BOUA OUMAROU	003627	B11143343	09/04/95
3	CONGO WENDSONGDA SEYDOU	000164	B3481560	15/01/90
4	ILBOUDO ERIC	001231	B5578213	05/06/83
5	ILBOUDO INOUSSA	000827	B11108678	11/10/88
6	KABORE DRAMANE	000828	B10711412	03/04/87
7	OUEDRAOGO MARTINE	003863	B5704978	31/12/88
8	OUEDRAOGO SIBIRI GREGOIRE	002036	B2305966	07/09/91
9	SOME SOUMAKA ARISTIDE	003761	B9818114	01/09/89
10	WALE SOMDA TJANGNERE	002246	B3064654	15/10/84

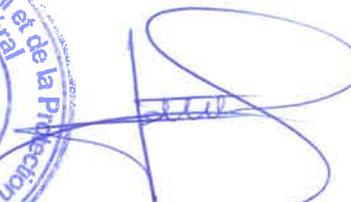
Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire Général



  
Souleymane LENGANE